

ACL - GIERES - TARIFS - ANNEE 2026

*Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 28,70 € par jour, en fonction du quotient familial.
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.*

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE avec repas	DEMI-JOURNEE sans repas	Forfait Vac. MDC Noël, (sur 4 jours, du 21 au 24/10)
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €	17,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €	18,00 €
391 - 450	6,50 €	4,50 €	3,25 €	22,75 €
451 - 460	6,90 €	4,70 €	3,45 €	24,15 €
461 - 620	9,40 €	6,45 €	4,70 €	32,90 €
621 - 800	13,00 €	9,10 €	6,50 €	45,50 €
801 - 810	13,20 €	9,20 €	6,60 €	46,20 €
811- 1000	17,10 €	12,00 €	8,55 €	59,85 €
1001 - 1220	19,60 €	13,65 €	9,80 €	68,60 €
1221 - 1230	20,00 €	13,90 €	10,00 €	70,00 €
1231 - 1450	21,70 €	15,20 €	10,85 €	75,95 €
1451 - 1460	22,00 €	15,30 €	11,00 €	77,00 €
1461 - 1800	23,10 €	15,95 €	11,55 €	80,85 €
1800 - 1810	23,40 €	16,10 €	11,70 €	81,90 €
+ 1810	24,80 €	17,00 €	12,40 €	86,80 €

Attention : le forfait Vacances concerne les 4 jours de la 1^{ère} semaine des vacances de Noël, du 21/12 au 24/12, et est valable uniquement pour le centre suivant de La Maison des Collines. A compter de la réservation, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement, ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU(papier) sont acceptés mais possibles, uniquement au siège de l'Association.